



**Procès-verbal de la séance ordinaire du
conseil d'arrondissement
tenue le mardi 1er septembre 2015 à 19 h
7701, boul. Louis- H.-La Fontaine**

PRÉSENCES :

M. Luis Miranda, Maire d'arrondissement
M. Gilles Beaudry, Conseiller d'arrondissement
Mme Andrée Hénault, Conseiller de la ville
Mme Michelle Di Genova Zammit, Conseiller d'arrondissement

Formant quorum et siégeant sous la présidence de M. Luis Miranda, maire d'arrondissement

ABSENCES :

M. Paul-Yvon Perron, Conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Andrée Duquette, Directrice d'arrondissement
Mme Louise Goudreault, Secrétaire d'arrondissement et Directrice des Services administratifs, des Relations avec les citoyens et du Greffe
Lieutenant Léonard, Service de police de la Ville de Montréal, PDQ 46

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19)

Période de questions du public

La période de questions du public débute à 19 h et se termine à 19 h 30.

10.01

Ajournement de la séance ordinaire du 1^{er} septembre 2015

La présente séance est ajournée à 19 h 30. Les délibérations reprendront après la tenue de la séance extraordinaire portant sur l'approbation du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018.

Reprise de la séance ordinaire du 1^{er} septembre 2015

À 20 h 07, la séance ordinaire du 1^{er} septembre 2015 se poursuit.

Période de questions des membres du conseil

La période de questions des membres du conseil débute à 20 h 07. Aucune question n'a été posée par les membres du conseil.

10.02

CA15 12224

Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 1er septembre 2015

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Gilles Beaudry

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement d'Anjou du 1^{er} septembre 2015, en y retirant l'article 40.01.

ADOPTÉE

10.03

CA15 12225

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 7 juillet 2015, à 19 h

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement d'Anjou tenue le 7 juillet 2015, soit approuvé.

ADOPTÉE

10.04

CA15 12226

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 3 août 2015, à 9 h 30

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Gilles Beaudry

et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement d'Anjou tenue le 3 août 2015, soit approuvé.

ADOPTÉE

10.05

Rapport du maire de l'arrondissement sur la situation financière

Tel que prévu par la loi, monsieur le maire Luis Miranda prononce un discours relatif à l'état de la situation financière;

Dépôt est fait au conseil d'arrondissement de la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ octroyés entre les mois de septembre 2014 et août 2015 et de la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus avec un même cocontractant pour la même période lorsque l'ensemble des contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

10.06 1150351004

CA15 12227

Accepter l'offre du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) de participer au service PerLE du Portail gouvernemental de services — espace Entreprises, accès aux renseignements et aux formulaires de demandes de permis et de certificats de l'arrondissement

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'accepter l'offre du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) de participer au service PerLE du Portail gouvernemental de services — espace Entreprises dont l'objectif est de regrouper l'accès aux permis, licences et certificats requis des gouvernements provincial et fédéral et des municipalités de façon à permettre aux entreprises d'avoir accès aux renseignements et aux formulaires de demandes de permis et de certificats de l'arrondissement.

ADOPTÉE

12.01 1155190012

CA15 12228

Autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière au Programme aquatique de Montréal (PAM) - volet mise aux normes, pour le projet de transformation de la pataugeoire André-Laurendeau en jeux d'eau

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière à la Division des orientations, événements et pratique sportive du Service de la diversité sociale et des sports de la Ville de Montréal dans le cadre du Programme aquatique de Montréal (PAM) - volet mise aux normes pour le projet de la transformation de la pataugeoire André-Laurendeau en jeux d'eau;

D'adhérer aux objectifs du Programme aquatique de Montréal - volet Mise aux normes;

De s'engager à donner accès à ces installations aquatiques, aux mêmes conditions à l'ensemble des Montréalais;

De s'engager à maintenir la vocation de l'équipement aquatique pour une période minimale de dix (10) ans;

De s'engager à assumer sa part des coûts admissibles pour ce projet, ainsi que les frais récurrents d'exploitation de celui-ci;

De désigner le directeur de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, Monsieur Martin Savaria, à signer tout engagement relatif à cette demande.

ADOPTÉE

12.02 1150965015

CA15 12229

Proclamer les « Journées de la culture » les 25, 26 et 27 septembre 2015

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Gilles Beaudry

et unanimement résolu :

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de l'arrondissement d'Anjou et de la qualité de vie de ses citoyens;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

ATTENDU QUE l'arrondissement d'Anjou a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, *Les journées nationales de la culture*, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

En conséquence;

QUE l'arrondissement d'Anjou, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame *Journées de la culture* le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de l'année 2015, dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'il porte à la culture.

ADOPTÉE

15.01 1150965012

CA15 12230

Ratifier et accorder une contribution financière de 678 \$ au Club optimiste Ville d'Anjou, distribution de lettres pendant l'année 2015

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

De ratifier une dépense au montant de 378 \$, représentant la contribution financière versée au Club optimiste Ville d'Anjou pour la distribution de lettres depuis le début de l'année 2015;

D'accorder une contribution supplémentaire maximale de 300 \$ pour les services de distribution pouvant être rendus par ledit organisme d'ici la fin de l'exercice 2015;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

20.01 1150558007

CA15 12231

Recommander au comité exécutif d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour l'exécution des travaux de réaménagement à l'angle des boulevards des Sciences et Bourget, arrondissement d'Anjou

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

De recommander au comité exécutif de la Ville de Montréal d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour la rétention des services professionnels en ingénierie pour la préparation des plans et devis, appels d'offres et surveillance des travaux de réaménagement à l'angle des boulevards des Sciences et Bourget, sur le territoire de l'arrondissement d'Anjou;

D'utiliser un système de pondération et d'évaluation des offres pour ce contrat.

ADOPTÉE

20.02 1151154031

CA15 12 232

Adjuger le contrat 15-14539 relatif à la location de 7 niveleuses avec opérateur pour les opérations de déneigement 2015-2016 et 2016-2017 aux compagnies Excavation Anjou inc., au montant de 255 244,50 \$ et Déneigement Fontaine Gadbois inc., au montant de 724 342,50 \$

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense totale approximative de 979 587 \$, taxes incluses, pour la location de sept (7) niveleuses avec opérateur pour les opérations de déneigement 2015-2016 et 2016-2017;

D'adjuger, aux plus bas soumissionnaires conformes, le contrat numéro 15-14539, relatif à la location des équipements et aux montants indiqués en regard de chacun d'eux, le tout, conformément aux documents de l'appel d'offres public du Service de l'approvisionnement, à savoir :

Excavation Anjou inc.

Location de deux (2) niveleuses munies d'une aile latérale (avec opérateur), correspondant aux articles 1 et 2 des documents de l'appel d'offres, au prix de sa soumission datée du 15 juillet 2015, soit au montant de 255 244,50 \$, taxes incluses, pour la durée du contrat, représentant des taux horaires respectifs de 180 \$ et 190 \$ par appareil;

Déneigement Fontaine Fontaine inc.

Location de cinq (5) niveleuses munies d'une aile latérale (avec opérateur), correspondant aux articles 3 à 7 des documents de l'appel d'offres, au prix de sa soumission datée du 13 juillet 2015, soit au montant de 724 342,50 \$, taxes incluses, pour la durée du contrat, représentant un taux horaire de 210 \$ par appareil;

Ce contrat comporte une option de renouvellement pour la saison hivernale 2017-2018;

En considération d'une prévision d'utilisation annuelle de 300 heures, le contrat est effectif, annuellement pour une période d'environ 5 mois, la période de déneigement étant comprise entre le 15 novembre et le 31 mars de l'année suivante. A compter de la deuxième année du contrat, les prix soumis par les adjudicataires pour chacun des articles du bordereau de soumission sera révisé à la hausse ou à la baisse, selon la variation des indices des prix du transport privé de la province du Québec (mensuel) établis par Statistique Canada;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

20.03 1151154015

CA15 12233

Adjuger le contrat 15-14509 relatif à la fourniture d'un autobus neuf de 40 passagers, à la compagnie Autobus Thomas inc., au montant de 199 481,63 \$

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Gilles Beaudry

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 199 481,63 \$, taxes incluses, pour la fourniture d'un autobus neuf de 40 passagers, comprenant toutes les dépenses incidentes;

D'adjuger à la compagnie Autobus Thomas inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission datée du 20 juillet 2015, soit au prix total approximatif de 199 481,63 \$, taxes incluses, le tout, conformément aux documents de l'appel d'offres public pour le contrat numéro 15-14509;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉE

20.04 1151154023

CA15 12234

Adjuger le contrat 15-14206, relatif à la location de deux tracteurs chargeurs sans opérateur et d'une auto niveleuse articulée sans opérateur pour les opérations de déneigement 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 aux J.M. Bussièrès & Fils Itée, au montant de 170 737,86 \$, et Hewitt Équipement Itée, au montant de 136 245,39 \$

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense totale approximative de 306 983,25 \$, taxes incluses, pour la location d'équipements pour les opérations de déneigement 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018;

D'adjuger aux plus bas soumissionnaires conformes, le contrat numéro 15-14206, selon l'option A – 3 ans, relatif à la location des équipements et aux montants indiqués en regard de chacun d'eux, le tout, conformément aux documents de l'appel d'offres public du Service de l'approvisionnement, à savoir:

J.M. Bussièrès & Fils Itée

Location de deux (2) tracteurs chargeurs sans opérateur, correspondant aux articles 1 et 2 des documents de l'appel d'offres, au prix de sa soumission datée du 7 juillet 2015, soit au montant de 170 737,86 \$, taxes incluses, pour la durée du contrat;

Hewitt Équipement Itée

Location d'une (1) auto niveleuse articulée sans opérateur, correspondant à l'article 3 des documents de l'appel d'offres, au prix de sa soumission datée du 1er juillet 2015, soit au montant de 136 245,39 \$, taxes incluses, pour la durée du contrat;

En considération d'une prévision d'utilisation mensuelle de 160 heures, le contrat est effectif, annuellement, pour une période d'environ 5 mois, la période de déneigement étant comprise entre le 15 novembre et le 31 mars de l'année suivante. À compter de la deuxième année du contrat, le prix soumis par l'adjudicataire pour chacun des articles du bordereau de soumission sera révisé à la hausse ou à la baisse, selon la variation des indices des prix du transport privé de la province de Québec (mensuel), établis par Statistique Canada;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

20.05 1151154013

CA15 12235

Ratifier l'acceptation de l'offre de services de Soverdi pour le reverdissement des parcs de voisinage, avenues de Malicorne et des Closeries (projet pilote ligne d'Hydro-Québec)

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Gilles Beaudry

et unanimement résolu :

De ratifier l'acceptation de l'offre de services présentée par la Société de verdissement du Montréal métropolitain (Soverdi) pour la conceptualisation, les plans d'aménagement ainsi que l'estimation des coûts pour le verdissement de la ligne d'Hydro-Québec, dans le cadre du projet-pilote de reverdissement de deux espaces servant de parcs de voisinage situés sur les avenues de Malicorne et des Closeries.

ADOPTÉE

20.06 1156769008

CA15 12236

Rapport sur la liste des décisions déléguées pour la période du 23 juin au 18 août 2015, ainsi que sur la liste des bons de commande, des demandes de paiement et des virements budgétaires pour la période comptable des mois de juin et juillet 2015

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

De recevoir le rapport de la directrice d'arrondissement faisant état des décisions prises dans l'exercice des pouvoirs délégués par le conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA 50), comprenant la liste des décisions déléguées pour la période du 23 juin au 18 août 2015, ainsi que sur la liste des bons de commande, des demandes de paiement et des virements budgétaires pour la période comptable des mois de juin et juillet 2015.

ADOPTÉE

30.01 1152911008

CA15 12237

Autoriser la vente annuelle de livres usagés le 12 septembre 2015

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'autoriser la tenue d'une vente de livres usagés, le 12 septembre 2015, dans le cadre de la journée portes ouvertes à l'arrondissement d'Anjou;

De fixer le prix des documents comme suit:

- livres pour adultes : 0,50 \$ l'unité
- livres pour enfants : 0,25 \$ l'unité
- revues pour adultes : 2 \$ les parutions d'un an
- revues pour enfants : 1 \$ les parutions d'un an

D'autoriser le don des livres non vendus aux organismes angevins et, par la suite, aux organismes montréalais et internationaux, le tout, aux frais de l'organisme quant à leur transport;

De déposer les recettes de cette vente conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

30.02 1150965013

CA15 12238

Autoriser une dépense de 191 749,56 \$, pour l'élimination des résidus de fonte au dépôt à neige pour la période du 4 septembre au 31 décembre 2015 selon l'entente de service contractuelle 951328 intervenue avec Recyclage Notre-Dame inc.

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Gilles Beaudry

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense totale approximative de 191 749,56 \$, taxes incluses, pour la disposition des résidus du dépôt à neige Ray-Lawson, à raison de 47,65 \$ la tonne métrique, incluant les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles, le tout, en fonction d'une quantité prévisionnelle de 3 500 tonnes métriques, pour la période du 4 septembre au 31 décembre 2015, selon le contrat numéro 14-13144 adjudgé par la résolution CE14 0622 du 23 avril 2014 à la compagnie Recyclage Notre-Dame inc. et conformément à l'entente de service contractuelle numéro 951328 conclue entre la Ville de Montréal et ledit fournisseur;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉE

30.03 1151154030

CA15 12239

Adopter le Règlement RCA 4-26, modifiant le règlement concernant la tarification de certains biens, services ou activités de l'arrondissement d'Anjou (RCA 4-11)

Attendu qu'en vertu de l'article 356 de la Loi sur les citées et villes, les membres du conseil présents déclarent avoir lu le texte du règlement RCA 4-26, modifiant le règlement concernant la tarification de certains biens, services ou activités de l'arrondissement d'Anjou (RCA 4-11) et renoncent à sa lecture;

Attendu que l'objet de ce règlement est détaillé au règlement et au sommaire décisionnel;

Attendu que l'avis de motion M-2015-14 a été donné par le conseiller Paul-Yvon Perron à la séance ordinaire du 7 juillet 2015;

En conséquence;

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'adopter le règlement RCA 4-26, modifiant le Règlement concernant la tarification de certains biens, services ou activités de l'arrondissement d'Anjou (RCA 4-11).

ADOPTÉE

40.02 1152072011

CA15 12240

Adopter le Règlement RCA 4-27 - Règlement modifiant le Règlement concernant la tarification de certains biens, services ou activités de l'arrondissement d'Anjou (RCA 4-11)

Attendu qu'en vertu de l'article 356 de la loi sur les cités et villes, les membres du conseil présents déclarent avoir lu le texte du règlement RCA 4-27, modifiant le règlement concernant la tarification de certains biens, services ou activités de l'arrondissement d'Anjou (RCA 4-11) et renoncent à sa lecture;

Attendu que l'objet de ce règlement est détaillé au règlement et au sommaire décisionnel;

Attendu que l'avis de motion M-2015-17 a été donné par le conseiller Paul-Yvon Perron à la séance extraordinaire du 3 août 2015;

En conséquence;

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Gilles Beaudry

et unanimement résolu :

D'adopter le règlement RCA 4-27, modifiant le Règlement concernant la tarification de certains biens, services ou activités de l'arrondissement d'Anjou (RCA 4-11).

ADOPTÉE

40.03 1152072012

CA15 12241

Adopter le second projet de règlement RCA 40-18, modifiant le règlement concernant le zonage (RCA 40)

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

Que le second projet de règlement numéro RCA 40-18, modifiant le règlement de zonage de l'arrondissement d'Anjou RCA 40 soit adopté tel que soumis, et ce, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

Que la secrétaire d'arrondissement soit autorisée à publier tous les avis requis pour donner suite à la procédure et à transmettre tous les documents requis tels qu'édictees par la loi.

ADOPTÉE

40.04 1155365043

CA15 12242

Adopter le Règlement RCA 1333-27, modifiant le Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333)

Attendu qu'en vertu de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil présents déclarent avoir lu le texte du règlement RCA 1333-27, modifiant le Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), et renoncent à sa lecture;

Attendu que l'objet de ce règlement est détaillé au règlement et au sommaire décisionnel;

Attendu que l'avis de motion M-2015-16 a été donné par le conseiller Andrée Hénault à la séance du 7 juillet 2015;

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Gilles Beaudry

et unanimement résolu :

D'adopter le règlement numéro RCA 1333-27, modifiant le Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333).

ADOPTÉE

40.05 1155947014

CA15 12243

Édicter une ordonnance au Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333) portant sur le stationnement sur rue réservé aux résidants (SRRR)

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Gilles Beaudry

et unanimement résolu :

D'édicter, à titre de projet pilote jusqu'au 30 septembre 2016, l'ordonnance numéro 1 au Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), déterminant les rues ou parties de rues, les jours, les heures et les périodes où le stationnement sur rues est réservé aux résidants, et fixant les conditions pour l'obtention des permis de stationnement.

La présente ordonnance est applicable dès l'entrée en vigueur du Règlement modifiant le règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (RCA 1333-27);

D'autoriser la mise en place de la signalisation requise à cet effet;

De conserver en place toute autre réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

40.06 1155947016

CA15 12244

Autoriser l'abolition du poste temporaire d'agent de ressources humaines, Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens et du greffe

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'autoriser l'abolition du poste temporaire d'agent de ressources humaines portant le numéro 57161, à la Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens et du greffe.

ADOPTÉE

50.01 1156803005

Dépôt de documents

Les documents suivants sont déposés au conseil d'arrondissement :

- Compte rendu de la réunion du comité consultatif environnemental (CCE) tenue le 22 avril 2015.

60.01 1155190011

- Compte rendu de la séance publique du comité d'étude des demandes de démolition tenue le 1er juin 2015.

60.02 1155190010

- Compte rendu de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 1er juin 2015.

60.03 1155190009

- Certificat du secrétaire d'arrondissement substitut, suite à la tenue de registre du 17 août 2015 pour le règlement RCA 82-1; Règlement abrogeant le règlement autorisant un emprunt de 150 000 \$ pour la réalisation de travaux de rénovation à la mairie d'arrondissement afin de répondre aux exigences d'accessibilité universelle aux bâtiments municipaux (RCA 82).

60.04 1152071002

CA15 12245

Levée de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 1er septembre 2015

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

Que la présente séance soit levée à 20 h 33.

ADOPTÉE

70.01

Luis Miranda
Maire d'arrondissement

Louise Goudreault
Secrétaire d'arrondissement et Directrice
des Services administratifs, des
Relations avec les citoyens et du Greffe

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement
tenue le 6 octobre 2015.